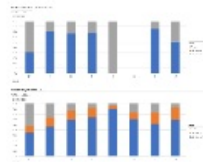


#RÉSULTATS PROMOTIONS 2023

UN TAUX DE RÉUSSITE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La 1ere année en Droit est jugée comme la plus difficile pour les étudiants.. Nouvelle organisation des cours, méthodologie à acquérir, rythme plus dense qu'au lycée, autonomie et rigueur à développer. Les études supérieures marquent une véritable étape pour les lycéens et le fait d'être accompagnés peut changer la donne.

Pour preuve, **à la FACO, les taux de réussite aux examens sont supérieurs à ceux affichés dans les universités** publiques. L'année universitaire 2022-2023 montre ici des taux supérieurs à la moyenne des autres années(2017 à 2022) à comparaison égale sur la 1ere session. Les résultats des épreuves de rattrapage ne seront quant à eux connus qu'à la mi-juillet ainsi que les résultats des 5e années qui sont encore tous en stage.



UN TAUX DE RÉUSSITE CONDITIONNÉ A L'ASSIDUITÉ

"A la FACO La présence est importante. Pourquoi ?

Un des choix pédagogiques de la FACO est d'exiger des étudiants d'assister aux cours et aux TD. Nous sanctionnons le défaut d'assiduité.

En effet, ceux qui ont été admis directement à la première session en juin 2023 avaient en moyenne moins d'une absence par enseignement. Ceux qui vont aux rattrapages ont eu entre 1 ou 2 absences aux cours. En clair doubler le nombre des absences envoie les étudiants en rattrapage. Or notre souhait est de les faire réussir. Donc nous contrôlons leur présence en cours. CQFD."

Hubert de LA BRUSLERIE, Doyen



#PRÉPA BARREAU INTENSIVE



80H POUR RÉUSSIR L'EXAMEN DE L'AVOCATURE

La nouvelle prépa barreau de la FACO, dirigée par Taklith Boudjelti a démarré tambour battant début juin. 15 étudiants planchent chaque jour sur le programme comprenant :

- préparation à la note de synthèse (5h)
- droit des obligations (25h)
- 1 matière de spécialité (droit civil, droit des affaires ou droit pénal) (25h)
- procédure (civile ou pénale) (25h)

Ce sont **80 heures de cours, 24h d'entraînements**

(6 par matière) sur place dans les conditions d'examen et **24h de séminaires de correction** qui sont proposés entre juillet et août.

Enfin, UNE HOTLINE, disponible sur trois demi-journées par semaine est mise en place pour répondre aux questions pratiques des étudiants.



STAGES D'ÉTÉ

Chaque année, nos étudiants doivent effectuer un stage de **1 à 2 mois en fin d'année universitaire**, avec un rapport de stage à l'appui, comptant dans la validation de leur cursus.

Les étudiants en **5e année devront quant à eux, exercer leur stage de 6 mois**, soit en formation initiale, soit en rythme alterné tout au long de l'année, à raison de 2 jours en cours/3 jours en entreprise.

Sans surprise, **la grande majorité d'entre eux intègre des cabinets d'avocat** notamment Fidal, ou Euvrard et Fabre, et à moindre mesure, des cabinets notariaux. Certains travaillent avec des commissaires de justice, à la préfecture, ou au sein de services juridiques d'entreprises ou d'institutions publiques.

#AGENDA



LA SEMAINE D'INTRO DE SEPTEMBRE

Dès le **11 septembre, la semaine 1** de la FACO sera marquée par l'accueil des nouveaux étudiants et enseignants, ponctuée des premiers cours tout en y associant des activités plus ludiques.

Jeudi soir, une conférence sera suivie d'un pot ouvert à tous.



CONFÉRENCE

Jeudi 14 septembre à partir de 18h : conférence sur le thème « **Comment juger le terrorisme dans une démocratie** » animée par Maître de Villèle, avocat au Barreau de Paris et enseignant à la FACO. Il a été l'avocat de plusieurs parties civiles lors des procès des attentats de Paris en 2015 et de Nice en 2016.

VIDÉOS

RETROUVEZ NOTRE TÉMOIGNAGE MÉTIERS

Pour notre nouveau format "**le zoom métier**" notre premier témoin est Maître Benoit Huret, avocat au barreau de Paris et enseignant à la FACO, spécialiste du **droit de la propriété intellectuelle**. Il nous raconte en quelques minutes son métier, les qualités requises, le salaire en début de carrière et les formations nécessaires.

[Voir la vidéo](#)

LES CAHIERS DE RECHERCHE DE LA FACO/ N°9

Contributions diverses d'enseignants de la FACO sur le manque de main d'oeuvre sur le marché de l'emploi, la guerre hybride entre cyber attaques et armement ultra technologique, la révolution nationale et la jeunesse en 1940, la fiscalité au secours de la rénovation thermique du logement, la France dans l'économie mondialisée, les classes d'actions multiples vers un renouveau.

Nous remercions Dominique Héron, Patrice Vidal, Christian Lepagnot, Alexandre Levillain, Jean-Pierre Lorriaux et Hubert de La Bruslerie pour leurs articles dans ces cahiers.



CANDIDATURES POUR 2023-2024

Vous pouvez encore candidater sur le site **jusqu'au 14 juillet**.
Pour les étudiants étrangers non européens, **fermeture des candidatures le 19 mai dernier** en fonction du calendrier campus France.

[JE CANDIDATE](#)**#SOUTENIR LA FACO****ENSEMBLE, SOYONS LA CLÉ DU SUCCÈS DE NOS ÉTUDIANTS**

Vos soutiens nous aident à améliorer les conditions d'étude à la FACO. Notre projet est notamment la rénovation progressive de l'amphithéâtre.
Si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu, votre don sera déductible à hauteur de 66% de votre IRPP dans la limite de 20% de votre revenu imposable, 75% si vous êtes soumis à l'IFI, 60% au titre du mécénat d'entreprise.

[JE FAIS UN DON](#)

FACO Paris
115/117 rue Notre-Dame des
Champs
75006 PARIS
communication@facoparis.org
www.facoparis.com
01 53 10 24 70



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur FACO Paris

[Se désinscrire](#)